



Perte d'autonomie des seniors à domicile : plus fréquente en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La perte d'autonomie des seniors vivant à domicile est plus fréquente dans la région qu'en moyenne de France métropolitaine, surtout pour les plus âgés et les femmes.

Ce phénomène peut en partie s'expliquer par une plus grande part de personnes âgées maintenues à domicile, y compris après 85 ans, et par un moins bon état de santé général. En cas de perte d'autonomie, la multiplication des aides est le plus souvent nécessaire. En particulier, près de neuf personnes en perte d'autonomie sur dix bénéficient de l'aide de l'entourage.

Stéphanie Durieux, Insee

En 2014, 28 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 1 382 000 personnes, ont plus de 60 ans, c'est 3 points de plus que la moyenne nationale. En particulier, le « grand âge » occupe une place grandissante : le nombre de personnes de plus de 85 ans a augmenté de moitié depuis 15 ans et devrait doubler d'ici 2040. Dans ce contexte, les problèmes de santé et de perte d'autonomie liés au grand âge sont au cœur des politiques publiques de santé et des préoccupations sociétales, d'autant qu'ils touchent souvent l'entourage.

Seniors à domicile en perte d'autonomie : la moitié ont plus de 85 ans

En 2014, 7 % des seniors vivant à domicile en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en perte d'autonomie (*sources et définitions*). C'est un peu plus qu'en moyenne de métropole (6 %). Seules les régions Hauts-de-France, Corse et Occitanie présentent un taux plus élevé que Paca. La perte d'autonomie concerne très peu de personnes avant 75 ans, mais trois seniors à domicile sur dix à partir de 85 ans (*figure 1*).

La perte d'autonomie plus fréquente dans la région

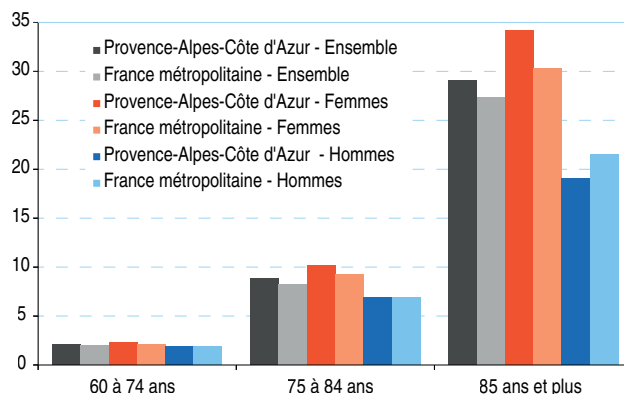
Différents éléments peuvent contribuer à expliquer la part plus élevée de seniors en perte d'autonomie dans la région parmi ceux qui vivent à domicile.

D'une part, l'état de santé des seniors, tel qu'ils le perçoivent eux-mêmes au travers de l'enquête Vie quotidienne et santé est jugé un

peu plus dégradé qu'en moyenne de métropole. Par ailleurs, les personnes âgées en Paca vivent plus souvent à domicile, y compris après 85 ans (3 points de plus que la moyenne nationale). L'offre de places en hébergement pour personnes âgées dépendantes est plus faible et le maintien à domicile, souvent plébiscité par les personnes âgées, est facilité par une forte densité d'infirmiers

1 La perte d'autonomie augmente avec l'âge et touche plus les femmes que les hommes

Part de seniors en perte d'autonomie parmi ceux vivant à domicile, par sexe et âge pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et la France métropolitaine (en %)



Champ : personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile.

Source : Insee-Drees, enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2014

libéraux dans la région et de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) dans les départements alpins. La part élevée de personnes âgées à domicile en Paca peut aussi être la conséquence d'une part importante de seniors aux revenus modestes, pour lesquels l'accès aux institutions est contraint.

Les femmes plus souvent concernées, surtout dans la région

La perte d'autonomie est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. À partir de 85 ans, l'écart en défaveur des femmes se creuse plus nettement dans la région qu'en moyenne de France métropolitaine. Un tiers des femmes sont en perte d'autonomie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : c'est 15 points de plus que les hommes de la région et 4 points de plus que les femmes en moyenne métropolitaine. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart entre hommes et femmes : l'âge un peu plus élevé des femmes et la prévalence chez les femmes, à âge équivalent, de maladies générant des problèmes physiques et cognitifs, en particulier les problèmes ostéo-articulaires (*source : Drees*).

Les seniors à domicile en perte d'autonomie, femmes comme hommes, cumulent souvent les difficultés : ils ont presque tous en commun une maladie chronique ou à caractère durable et des limitations dans leurs activités de la vie quotidienne. Ils rencontrent essentiellement des difficultés motrices : près de neuf sur dix ont des difficultés importantes pour marcher.

Une aide de l'entourage plus soutenue

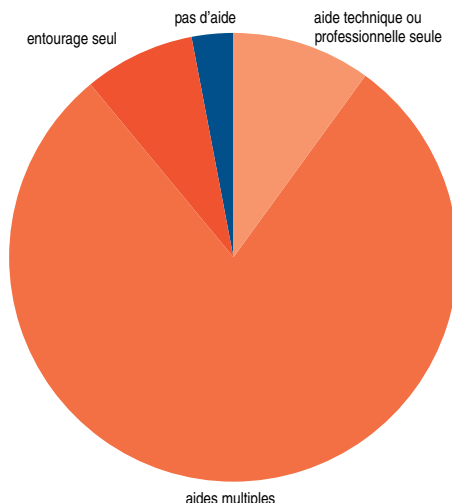
Quand le senior vivant à domicile se retrouve en situation de perte d'autonomie, de l'aide est nécessaire pour pouvoir réaliser des actes de la vie quotidienne comme se laver, se déplacer ou sortir de son logement.

Celle-ci peut être prodiguée par l'entourage familial et amical. En Paca, 88 % des seniors en perte d'autonomie se disent aidés par leur entourage (*figure 2*). Cette aide est jugée plus soutenue qu'en moyenne de métropole : 60 % estiment recevoir beaucoup d'aide de leur entourage contre 56 % en moyenne métropolitaine.

L'aide peut aussi prendre la forme d'un appui technique : dans deux tiers des cas, les seniors en perte d'autonomie recourent à un équipement particulier (déambulateur, fauteuil roulant...) ; dans six

2 En cas de perte d'autonomie, l'aide aux seniors se multiplie

Répartition de l'aide fournie aux seniors vivant à domicile en perte d'autonomie, par type d'aide (en %)



Champ : personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie vivant à domicile.
Source : Insee-Drees, enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2014

cas sur dix, ils ont fait aménager leur logement (pour installer une barre d'appui, une douche adaptée, élargir les portes...).

Enfin, l'aide peut se traduire par une assistance par des professionnels (infirmiers, aides-ménagères, SSIAD...) : 73 % des seniors à domicile n'ayant plus la capacité à vivre de manière autonome en bénéficient.

Le plus souvent, l'aide technique et professionnelle vient compléter l'aide de l'entourage. Pour pallier leurs incapacités en restant à domicile, la multiplication des aides associant entourage, professionnels ou solutions techniques est nécessaire pour 80 % des seniors à domicile en perte d'autonomie et concerne surtout les personnes de plus de 85 ans et particulièrement les femmes. Après 85 ans, les femmes vivent seules à domicile 2,3 fois plus souvent que les hommes. Elles nécessitent à leur tour une aide, souvent après avoir assumé elles-mêmes le rôle d'aidant pour leur conjoint. ■

Sources et définitions

L'enquête **Vie quotidienne et santé** (VQS), menée par l'Insee et conçue par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des solidarités et de la santé) en 2014, est une enquête nationale menée auprès des personnes de 60 ans ou plus (désignées dans cette étude par le terme « seniors ») vivant à domicile sur leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes, leur état de santé général et l'aide qu'elles reçoivent.

L'enquête VQS ne permet pas d'estimer la dépendance selon la grille AGGIR utilisée pour accorder l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ni selon d'autres grilles comme celles de Katz ou de Colvez. L'enquête permet toutefois d'approcher la dépendance par un score calculé à partir des différentes questions posées. Dans cette étude, les seniors en situation de **perte d'autonomie** sont ceux qui ont obtenu un score élevé, les classant dans le groupe IV.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : juin 2018
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Michel M., « La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre », *Insee Focus* n° 115, juin 2018
- Brunet M., Carrière A., « Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 – Premiers résultats de l'enquête Vie quotidienne et santé 2014 », *Les Dossiers de la Drees* n° 13, mars 2017
- Drees, Santé publique France, *L'état de santé de la population en France – Rapport 2017*, mai 2017

